

Comment une commune de moyenne montagne peut-elle dynamiser son territoire par la valorisation de ses ressources naturelles ?

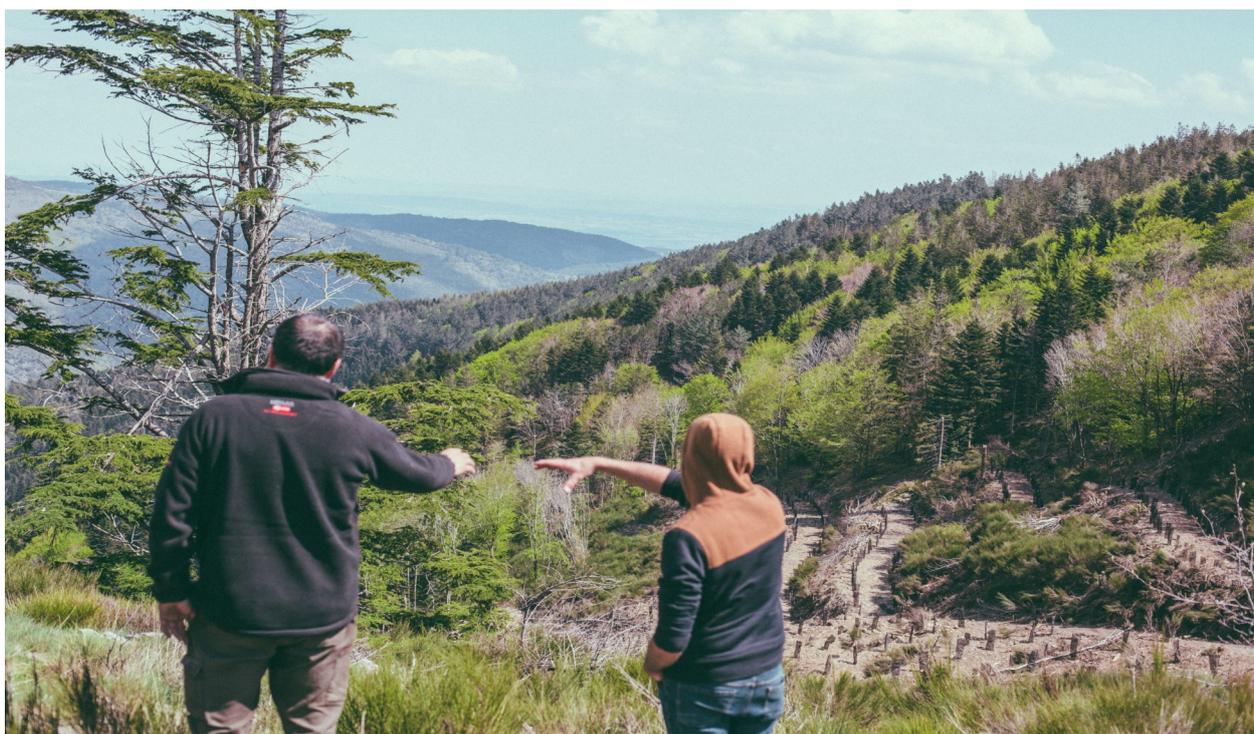
Dans la commune de Lespinassière (11), des acteurs du territoire se mobilisent pour développer une filière sylvicole durable qui permettra de reterritorialiser la production de valeur, de mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et de créer des emplois.

Le cadre territorial :

La commune de Lespinassière (130 habitants) se trouve dans une zone rurale de moyenne montagne qui concentre de nombreux enjeux environnementaux et sociaux au sein desquels la forêt a un rôle à jouer. En effet, ce massif de feuillus et de résineux replanté au 20^{ème} siècle fait actuellement l'objet d'une valorisation intensive par des coupes de bois destinées à l'export limitant les retombées économiques locales et n'apportant pas de réponses adaptées aux enjeux environnementaux. Les acteurs du territoire se sont donc impliqués pour soutenir une gestion durable du massif permettant à la fois d'améliorer la biodiversité, de limiter le risque incendie, les attaques de ravageurs et les risques d'érosion et d'inondation en aval de la commune (bassin

versant de l'Argent-Double). D'autre part le changement climatique a un impact sur le développement des plantations de résineux (dépérissement de l'épicéa) et sur le choix des variétés et des espèces adaptées aux différentes altitudes.

Le projet bénéficie d'un terreau fertile dans une commune déjà très dynamique où émergent de nombreux projets portés par les citoyens. Emmaüs Lespinassière est un exemple concret de cette dynamique et de l'ouverture des habitants aux nouvelles initiatives. L'association accueille des personnes détenues en fin de peine depuis 2018 et leur propose un accompagnement global dans le cadre de leur « projet de vie » avec pour support l'activité de production maraîchère.



L'accompagnement de la démarche communale

Dès le démarrage du projet, il était clair que la démarche allait démarrer par des expérimentations portées par la commune et l'association Emmaüs Lespinassière. Nous avons donc collectivement identifié des axes de développement d'activités portant sur la création d'une pépinière forestière, la plantation et l'entretien du massif, la remise en production d'une châtaigneraie et le développement d'une activité de transformation du châtaignier en piquets.

Pour conforter le projet de pépinière forestière, une rencontre a été organisée avec la pépinière

départementale de l'Aude. Cette rencontre a permis d'identifier un certain nombre de freins sur cette production et les faibles surfaces disponibles sur le site de l'association n'ont pas rendu cette action opportune dans l'immédiat.

Pour les autres activités, l'enjeu était d'identifier les parcelles disponibles. Grâce à leur bonne connaissance du territoire et de ses habitants, les élus de la commune ont identifié des terrains communaux et privés facilement mobilisables pour ces différents projets.

La structuration de la démarche collective : ARBRES* de la Montagne Noire

La diversité des activités (cf. schéma) pouvant être développées sur le territoire et le souhait de la commune et des habitants de s'impliquer dans cette démarche a orienté notre réflexion vers la constitution d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Pour valider cette piste, nous avons sollicité l'expertise de l'Union Régionale des SCOP.

Leur intervention nous a permis de confirmer que les objectifs poursuivis par les acteurs du territoire et que le schéma de développement des activités sur le massif peuvent se matérialiser sous forme de SCIC. Ils ont également favorisé d'autres contacts avec des initiatives similaires portées par des

structures de l'Economie Sociale et Solidaire en région.

La commune, Emmaüs Lespinassière et trois propriétaires forestiers sont les membres fondateurs de l'association de préfiguration d'une SCIC. L'association ARBRES de la Montagne Noire dont les statuts ont été déposés en préfecture doit maintenant animer les acteurs du territoire afin de constituer le multi-sociétariat de la SCIC.

*Association pour la Revalorisation des Bois par la Réinsertion et l'Economie Solidaire

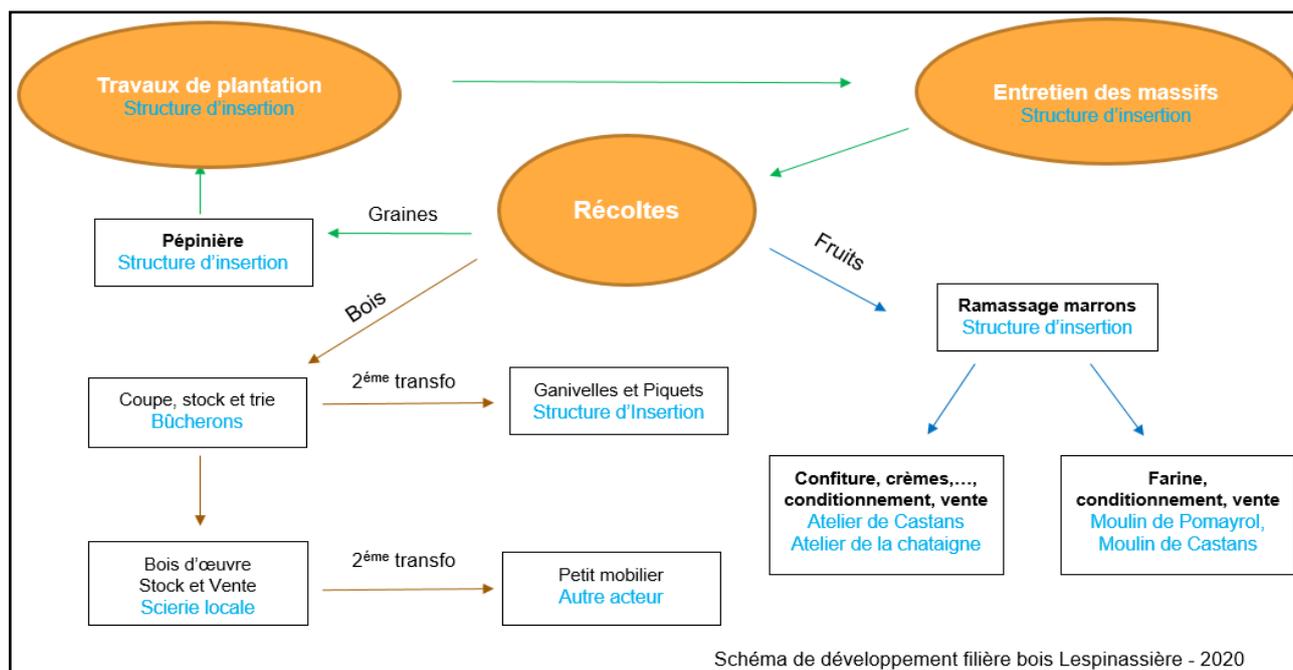


Schéma de développement filière bois Lespinassière - 2020

Le lancement des premières activités

La commune de Lespinassière a dû arracher une zone de quatre hectares qu'elle a choisi de laisser en régénération naturelle. La hauteur des taillis n'étant pas suffisante au regard de la réglementation la commune a dû replanter cette parcelle. Il a été décidé de mettre en place une plantation expérimentale avec France Douglas sur cette zone de 4 ha. Sur ce site, les personnes accompagnées par Emmaüs Lespinassière ont été mobilisées pour entretenir les plantations et procéder à la plantation d'un hectare de feuillus. Cette activité se poursuivra sur les futures plantations initiées par la commune.

Emmaüs insertion a également structuré sa feuille de route pour lancer une activité de transformation de châtaigniers en ganivelles*. Pour ce faire, un site permettant d'accueillir la chaîne de transformation a été identifié sur la commune et des contacts ont été pris auprès de fournisseurs. Une première réussite est à noter avec la remise du prix du jury de la [fondation terre solidaire](#) à l'association pour son projet en mai 2020.

*autrement appelée « barrière girondine », la ganivelle est une clôture formée par l'assemblage de lattes de bois

Projet réalisé par :



Projet soutenu par :

